AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL 60 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

Bulletin n° 175 — 12 octobre 1978

GRANDES CULTURES

- COLZA -

LIMACES

Quelques perforations sont observées dès à présent sur les jeunes feuilles, en bordure de parcelles (Bas-Rhin, Meuse, Meurthe-et-Moselle notamment).

Malgré le temps ensoleillé de ces derniers jours, les rosées matinales tendent à favoriser l'activité de ces ravageurs. On pourra limiter leurs dégâts dès la constatation de traces de bave et des premières perforations sur les feuilles de colza par la pulvérisation de produits à base de métaldéhyde ou par l'épandage de granulés anti-limaces (à base de métaldéhyde ou de méthiocarbe) en bordure de parcelles et sur les foyers d'infestation.

- CEREALES -

DESHERBAGE EN PRE-LEVEE DES CEREALES D'AUTOMNE

Parmi les facteurs qui conditionnent le rendement et la qualité des céréales, la concurrence jouée par les mauvaises herbes peut être considérée, dans de nombreux cas, comme ayant une influence importante. Aussi, convient-il d'envisager une lutte efficace contre les espèces indésirables qui peuvent se développer dans ces cultures. Les traitements réalisés en pré-levée présentent, à cet égard, certains avantages, notamment :

- l'utilisation au maximum, par les céréales, de l'eau, de la lumière, de l'air, des éléments fertilisants disponibles, ce qui assure un départ végétatif des plus favorables, d'où :

  . une meilleure résistance aux rigueurs de l'hiver,
  . une sensibilité plus faible aux attaques de la mouche grise.

- une application facile du fait de la possibilité de pénétrer sur les terres puisque la pulvérisation herbicide suit le semis.

Parmi les reproches que l'on peut faire aux interventions en pré-levée, il convient de retenir :

- leur action faible ou nulle sur le gaillet-gratteron et sur les adventices à levée tardive (renouées, folle-avoine...),

- l'ignorance, au moment du traitement, de la densité des adventices et la nature de celles-ci. Cependant, une bonne connaissance de ses parcelles et du salissement de la culture permet au producteur d'évaluer le danger.

.../...

CONDITIONS DE REUSSITE DES TRAITEMENTS DE PRE-LEVEE

Pour obtenir une bonne efficacité, il est indispensable :

- que la préparation du sol soit faite d'une façon extrêmement correcte : terre bien préparée et émiettée en surface,

- que la quantité d'eau apportée à l'hectare soit suffisante (au moins 500 litres),

- qu'aucune façon culturale ne soit réalisée après l'application de l'herbicide.

Les produits actuellement utilisables sont relativement nombreux.

Nous attirons l'attention des utilisateurs sur le fait que le choix du produit se fera non seulement en fonction des mauvaises herbes dont on craint le développement, mais aussi en fonction de la céréale, voire de la variété sur laquelle on intervient.

Les problèmes posés par le choix de l'herbicide sont trop complexes pour pouvoir être résumés en quelques lignes ou en quelques tableaux ; il nous parait préférable d'apporter notre concours de façon plus personnalisée auprès des abonnés intéressés.

Dans cette optique, nous leur suggérons de soumettre leur cas, par écrit ou par téléphone, au Service de la Protection des Végétaux - Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX - Téléphone (88) 36.24.87 ou Cité Administrative - 54043 NANCY CEDEX - Téléphone (83) 35.94.89.

/ ARBRES FRUITIERS /

- POIRIER -

ANTHONOME DU POIRIER

Ce ravageur reste toujours très localisé à quelques vergers, principalement dans la région de MULHOUSE.

Le traitement insecticide à réaliser dès maintenant ne trouvera sa justification que dans les vergers où des dégâts ont été constatés au printemps dernier (bourgeons évidés ne débourrant pas). Utiliser une bouillie à base de lindane , à 12 g de matière active par hectolitre d'eau.

Sur les variétés tardives, respecter scrupuleusement le délai d'emploi des produits avant la récolte, qui est de 15 jours pour le lindane.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER